

Gatineau, le 9 juin 2009

Chers parents,

C'est avec plaisir que je vous transmets, au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Versant, notre rapport annuel 2008-2009, qui résume les activités de la dernière année scolaire.

Notre conseil a tenu neuf séances publiques régulières avec quorum.

Le budget de la CSD alloué pour notre fonctionnement était de 975 \$. Les dépenses du conseil ont totalisé le même montant. Les frais de photocopie se sont élevés à 200 \$, et un montant de 140 \$ a été déboursé pour l'eau et les jus fournis à chaque rencontre. Des dépenses de 250 \$ (chocolat et fleurs) ont été faites dans le but de remercier les parents bénévoles membres du conseil d'établissement, dans le cadre de la semaine des bénévoles. De plus, des frais de 75 \$ ont été payés à l'occasion de la réunion du conseil de Noël. Finalement, des frais de 250 \$ pour la nourriture et de 60 \$ pour les boissons ont été payés pour un souper des membres du conseil, précédant une des rencontres mensuelles.

Les principales résolutions adoptées par le conseil ont porté sur la vie pédagogique, les services offerts aux élèves et les états financiers de l'école. Le conseil a porté une attention particulière à l'approbation des frais pour le matériel pédagogique et les effets scolaires et à la contribution exigée des parents pour la prochaine année scolaire.

Le conseil a adopté pour la prochaine année scolaire (2009-2010), le budget, le programme d'études de même qu'une demande de dérogation au régime pédagogique pour le programme Le Transit. Le conseil a également adopté certaines modifications aux règles de conduite et mesures de sécurité. Finalement, le conseil a adopté un plan de remboursement d'une somme de 50 000 \$ prêté par la commission scolaire. Ce montant a pour but de permettre à l'école de se doter d'une équipe de football.

Le conseil adoptait également, sur une base mensuelle, les différents projets d'activités à l'extérieur de l'école et hors de l'horaire régulier. De plus, il était informé régulièrement de toute occupation de locaux de l'école par un organisme externe.

Finalement, le conseil d'établissement a adopté plusieurs résolutions qui ont éventuellement mené à l'adoption d'une gamme de vêtements pour les élèves de l'école. Ces résolutions visaient d'abord à assurer qu'une consultation très large soit tenue auprès de tous les groupes concernés, soit l'équipe-école, les parents et les élèves. Cette consultation a révélé que chacun des trois groupes était majoritairement favorable à l'adoption d'une gamme de vêtements.

**RAPPORT ANNUEL (suite)**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2008-2009**

---

Je voudrais souligner le travail de chacun des membres du conseil d'établissement, qui, par leur participation aux réunions du conseil, lui ont permis de prendre toutes ses décisions dans l'intérêt primordial de chacun des élèves de l'école. Je les en remercie beaucoup.

Finalement, je tiens à souligner la collaboration de la direction de l'école pour son soutien, son accompagnement et son assistance dans l'exercice des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

Gilles McDougall  
Président du conseil d'établissement